



Programme de Formation

« Les entretiens clés du Manager : entretien de recrutement, entretien annuel d'évaluation, entretien cadre au forfait, entretien professionnel – Bien savoir les conduire »

OBJECTIFS

- > Préparer et conduire des entretiens de recrutement
- > Connaître le cadre réglementaire des entretiens professionnels et annuels d'évaluation
- > Conduire l'entretien annuel d'évaluation et fixer des objectifs
- > Intégrer l'entretien du cadre au forfait dans son management
- > Conduire l'entretien professionnel et présenter des dispositifs de formation

PROGRAMME

- > L'entretien de recrutement
- > Structure d'entretien
- > Questionnement et écoute
- > Creuser les motivations
- > Rechercher des compétences
- > Spécificités en fonction du profil
- > La différence entre entretien professionnel et entretien annuel d'évaluation
- > Conduire l'entretien des cadres au forfait
- > Comprendre les enjeux de ces entretiens en termes de gestion des ressources humaines
- > Préparer et conduire ces entretiens de manière optimale : méthodologie, techniques comportementales, outils

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation Powerpoint, théorie adaptée à la réalité, questions/réponses, conseils individuels personnalisés.

MODES D'EVALUATION

Une grille d'évaluation « à chaud » de la formation sera complétée par le participant. Une évaluation par le formateur est disponible sur demande.
Test d'évaluation des connaissances en fin de session.
Bilan de positionnement initial et final réalisé en amont permettant de confirmer les prérequis et personnaliser le parcours.

Prérequis :

Pas de prérequis particuliers pour cette formation

Durée :

10,5 heures (1 jour ½)

Public :

De 1 à 8 participants

Lieu :

En en distanciel via zoom

Intervenant :

Valérie Monnier : Après plus de 20 années en entreprise en qualité de Directrice des Ressources Humaines et Manager d'équipe principalement en hôtellerie de luxe dont 6 ans en qualité de DRH partagée. Elle intervient aujourd'hui en qualité de DRH externalisée à temps partagé et/ou consultante dans les entreprises de toutes tailles.

Sanctions :

Certificat de réalisation individuel remis à l'issue de la formation.